Nous refusons la fabrique à travailleurs sans-papiers

Nos organisations syndicales sont atterrées par l'évolution délétère de l'accueil des travailleurs et des travailleuses étrangers à la Préfecture de Police de Paris. Nous savons que dans notre ville, des secteurs entiers de l'économie tournent en grande partie grâce à des travailleuses et des travailleurs étrangers, pour certains sans-papiers. Nous parlons du BTP, du nettoyage, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'aide à la personne, de la logistique, de la collecte et du traitement des déchets… Sans elles et eux, notre ville ne fonctionnerait que bien mal. Et pourtant…

- L'obtention de rendez-vous pour demander un premier titre de séjour et pour le renouvellement de ceux-ci est de plus en plus compliqué. De nombreux salariés se retrouvent avec leur contrat de travail suspendu, ou pire, licenciés, faute de rendez-vous.

- La doctrine de la Préfecture de Police de Paris est floue en ce qui concerne l'admission exceptionnelle au séjour par le travail. Aucun critère n'est communiqué. C'est « l'insertion de la personne dans sa globalité qui doit être observée », nous dit-on. Mais quelle meilleure preuve d'insertion dans la société que le fait d'y travailler, d'y faire tourner l'économie, d'y payer impôts et cotisations sociales ? Aujourd'hui, c'est la roulette russe pour les travailleurs qui parviennent à obtenir un rendez-vous pour déposer leur dossier. Et si la pièce ne tombe pas du bon côté, c'est l'OQTF !

- Enfin, la liste des métiers en tension dont la régularisation serait « facilitée » est parue. Elle est tout simplement ubuesque. Pour l'Ile-de-France, les travailleurs du nettoyage, du gros œuvre du BTP, de la logistique, des déchets et une partie de la restauration (plongeur, commis) en seraient exclus ! Le Ministre de l'intérieur Bruno Retailleau poursuit ainsi sa politique xénophobe et excluante. Il ne veut plus régulariser les travailleurs, suivant ainsi une idéologie mortifère et ses ambitions personnelles nauséabondes.

Ce qui nous est proposé par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère du Travail, et appliqué à la préfecture de Police de Paris, c'est une gigantesque fabrique de travailleurs sans-papiers.

Nos organisations syndicales savent que les travailleurs sans-papiers sont avant tout des travailleurs. Nous nous tiendrons toujours à leurs côtés pour qu'ils et elles obtiennent les mêmes droits que les autres travailleurs. Cela passe par l'obtention de titres de séjour. C'est une urgence pour elles et eux d'abord, qui sans cela vont se retrouver toujours plus sur-exploités, manipulant des produits toujours plus dangereux, dans des conditions toujours plus indignes, sans être déclarés. C'est essentiel aussi pour l'ensemble des travailleurs, dont les conditions de travail dépendent aussi de celles des plus exploités.

Pour toutes ces raisons, nos organisations syndicales appellent à un rassemblement le mercredi 4 juin, à partir de 18h, devant la Préfecture de Police de Paris, Place Louis Lépine.